

Dans la culture belge, on a parfois le sentiment qu'un chien c'est sale et que cela pose des problèmes en termes d'hygiène. Il s'avère que ce n'est pas fondé. D'ailleurs, dans de nombreux pays, ce n'était pas le cas et cette barrière a été levée depuis longtemps. La Belgique a eu un peu de retard, mais elle le rattrape.

M. le Président. - La parole est à M. Legasse.

M. Legasse (PS). - Je remercie Mme la Ministre.

Vous l'avez dit, la différence entre les montants, de 5 000 et 3 000 euros, c'est une étape. À terme, l'objectif est d'avoir un montant identique.

À titre personnel, je peux témoigner de l'importance des chiens d'assistance. Dans ma région, une maison de retraite porte un projet qui inclut l'accueil des chiens d'assistance pour les personnes en résidence. Cela aurait aussi beaucoup de sens.

**QUESTION ORALE DE M. LEGASSE À
MME MORREALE, MINISTRE DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION, DE LA SANTÉ, DE
L'ACTION SOCIALE, DE L'ÉGALITÉ DES
CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES, SUR
« LES DIFFICULTÉS DES PERSONNES
ILLETTRÉES FACE AUX NOUVELLES
TECHNOLOGIES »**

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Legasse à Mme Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes, sur « les difficultés des personnes illettrées face aux nouvelles technologies ».

La parole est à M. Legasse pour poser sa question.

M. Legasse (PS). - Madame la Ministre, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, Lire et Écrire a mené une campagne mettant en avant les difficultés rencontrées par les personnes ne sachant ni lire ni écrire face aux nouvelles technologies. Le recours aux automates et autres formulaires en ligne peut représenter une facilité pour de nombreuses personnes, mais cela s'apparente à un obstacle de plus pour ces personnes illettrées.

L'association revendique donc une meilleure prise en considération de cette problématique afin d'assurer un accès de toutes et tous au numérique et une plus grande familiarisation du public cible aux outils numériques.

Avez-vous rencontré les acteurs de Lire et Écrire concernant cette problématique ? Quelles actions le Gouvernement peut-il mettre en œuvre afin de renforcer l'aide et la formation des personnes qui ne savent ni lire ni écrire ? Des actions communes avec votre collègue

en charge du Numérique sont-elles en cours de réflexion ?

M. le Président. - La parole est à Mme la Ministre Morreale.

Mme Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes. - Monsieur le Député, j'ai pu prendre connaissance des positionnements de Lire et Écrire sur l'accès au numérique des personnes analphabètes ou illettrées, à l'occasion de leur dernière campagne d'il y a quelques jours, mais également lors des réunions régulières entre mon cabinet, l'administration et l'ASBL Lire et Écrire, dans le cadre de la politique de soutien à l'alphabétisation en Wallonie.

La Wallonie soutient en effet la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et l'orientation des personnes analphabètes avec une convention de 1 550 000 euros octroyés à cette association. Cette convention arrive à échéance fin de l'année. Je soumettrai au Gouvernement une nouvelle convention dont les orientations ont été définies en concertation avec l'association. La formation en alphabétisation fait également l'objet d'une reconnaissance et d'un financement via l'agrément CISP, donc Centre d'insertion socioprofessionnelle, dont bénéficient les huit régionales wallonnes de Lire et Écrire mais aussi d'autres associations actives sur le territoire.

Sur la question du numérique, un travail est en cours en concertation avec mon collègue en charge du Numérique pour rencontrer les enjeux de la DPR. Nos administrations, le SPW Emploi-Formation et l'Agence du numérique ont, depuis plusieurs mois, réuni et travaillé en étroite concertation avec les principaux acteurs concernés, que ce soit le Centre de ressources des EPN, PMTIC, l'Interfédération des CISP, dont Lire et Écrire fait partie, le FOREm, la Fédération des CPAS, pour élaborer une proposition coconstruite pour lutter contre la fracture numérique.

Les résultats devraient vous être proposés dans les prochaines semaines, sur lesquels nous nous appuyerons pour lancer un plan d'acculturation numérique qui rencontre les enjeux sociaux, sociétaux, économiques et pour l'emploi de la transition numérique qui impacte tous les citoyens.

M. le Président. - La parole est à M. Legasse.

M. Legasse (PS). - Je remercie Mme la Ministre pour ses réponses.

Je me réjouis et nous reviendrons sur le sujet dans quelques semaines, puisque la coconstruction est en cours et devrait aboutir prochainement.

Sachant que la convention vient à terme en décembre 2020, ce sera peut-être l'occasion de la